

Collecte en faveur des sinistrés des incendies organisée par la collectivité

- Actus - Année 2020 - Août -



Publication date: mercredi 5 août 2020

La ville de Port Saint Louis du Rhône se mobilise en faveur des sinistrés des incendies qui ont ravagé plus de 1500 hectares dans les environs de Martigues, du quartier de la Couronne et de Sausset-les-Pins, ce mardi 4 août 2020 (et ont malheureusement repris ce mercredi 5 août).

Plusieurs familles ont vu leur maison ravagée par les flammes, perdant tous leurs biens. Face à cette situation d'urgence, la municipalité organise une collecte en faveur des sinistrés de ces incendies.

Jeudi 6 août et vendredi 7 août, de 10h à 12h, en salle Marcel PAGNOL, 3 avenue du port à Port Saint Louis du Rhône,

Venez déposer :

- Bouteilles d'eau
- Vêtements divers (linge propre)
- Couverts jetables
- Denrées alimentaires non périssables (conserves de viande, de poisson et de légume, riz, pâtes, huile, sucre, café, confitures, chocolat, céréales, petits déjeuners...)
- Produits d'hygiène

Sur place, en salle Marcel Pagnol, les donateurs devront porter un masque et respecter les distanciations sociales. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition en entrée et sortie de salle.

La ville de Port Saint Louis du Rhône participe par ailleurs à cet élan de solidarité au travers de dons divers et se chargera avec les agents des services techniques municipaux d'acheminer auprès des sinistrés l'ensemble de la collecte dès celle-ci achevée.

La collecte sera par ailleurs assurée par les élus de la ville, le personnel municipal en partenariat avec le CCAS. Une mobilisation spontanée pour aider nos voisins dans ces moments dramatiques.